

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 30 janvier 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 DEVE 25** Signature d'un accord-cadre de collaboration avec AgroParisTech.

**Mmes Pénélope KOMITÈS, Célia BLAUDEL, M. Mao PÉNINOU,  
Mme Antoinette GUHL, MM. Bernard JOMIER, Jean-Louis MISSIKA  
et Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteurs**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 janvier 2017 par lequel Madame la Maire de Paris sollicite l'autorisation de signer un accord-cadre de collaboration avec l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, dénommé AgroParisTech ;

Sur le rapport présenté par Mesdames Pénélope KOMITÈS, Célia BLAUDEL, Monsieur Mao PÉNINOU, au nom de la 3e Commission, Madame Antoinette GUHL, au nom de la 1ère Commission, Monsieur Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission, Monsieur Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5e Commission, et Madame Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un accord-cadre de collaboration avec l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, dénommé AgroParisTech et domicilié 16 rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer toutes les conventions spécifiques découlant de cet accord-cadre de collaboration, dès lors qu'elles sont sans incidence financière.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**